

Q. Vous supposez alors que la banque serait insolvable; mais prenez le cas d'une institution solvable, le crédit n'est pas limité au montant réel des dépôts dans les voûtes de la banque?—R. Une banque peut avoir fait trop de prêts, tout comme la chose peut arriver à un individu.

Q. Elle peut n'avoir pas assez d'actif liquide?—R. Oui, et alors elle ne pourrait assumer de nouvelles obligations. Je crois que dans le moment, les banques cherchent à faire des prêts; elles ont un surplus d'actif liquide, mais les temps changent, et il peut survenir des périodes difficiles.

Q. Elles viendront malheureusement.

*M. Donnelly:*

Q. Les onze banques canadiennes peuvent-elles contrôler ou régulariser la politique de crédit du Dominion?—R. C'est une question bien générale. Au sujet du crédit en général, il n'y a pas d'action concertées entre les banques.

Q. Croyez-vous qu'il devrait y avoir quelqu'un pour contrôler tout le système de crédit des banques?—R. Je ne crois pas qu'un individu puisse assumer une telle charge.

Q. Dites-vous qu'il est préférable de ne pas avoir de contrôle du tout?—R. Tout dépend de l'industrie elle-même, suivant qu'elle a droit ou non à un montant de crédit. Une industrie et son banquier peuvent décider cela, en supposant que la banque soit dans une situation favorable; si l'industrie a droit d'avoir du crédit, il ne saurait y avoir un pouvoir extérieur pour dire que cette industrie ne recevra pas de crédit.

Q. Y a-t-il un règlement au sujet du crédit accordé en Canada?—R. Je ne le crois pas, je n'en ai jamais entendu parler.

Q. Ne croyez-vous pas que la Trésorerie pourrait de quelque manière contrôler le crédit, en changeant de temps ses règlements?—R. Elle pourrait le faire, oui. Ce contrôle pourrait avoir un effet vers la baisse; mais comme l'a fait remarquer M. Harding l'autre jour, le simple changement du taux n'arrête pas la spéculation. Il a dit qu'il s'était vendu quatre millions d'actions le jour même où le taux avait été élevé à New-York.

Q. Lorsque nous empruntons de l'argent ou obtenons des billets de la Trésorerie, et que celle-ci croit que ces sommes sont destinées à la spéculation, ne pensez-vous pas que ce corps pourrait contrôler le crédit en élevant le taux?—R. Je crois qu'elle pourrait le faire pour quelques mois, oui. Je crois que si la Trésorerie élevait le taux de manière à empêcher tout profit sur les prêts par les banques, cette mesure serait efficace.

Q. Ne croyez-vous pas que la Trésorerie pourrait contrôler le crédit de la même manière que le fait la banque de réserve fédérale?—R. Vous savez ce que M. Mellon et M. Harding ont dit au sujet de la régularisation du crédit.

Q. Je veux parler d'une certaine influence, si le contrôle ne peut être obtenu?—R. Oui, mais c'est l'un des facteurs, et non pas le plus efficace.

Q. Notre Trésorerie n'exerce aucune influence à ce sujet?—R. Je n'en suis pas sûr.

Q. Elle n'a apparemment aucune influence à en juger par la manière dont se font les changements du taux d'intérêt?—R. Je ne suis pas certain qu'elle ne puisse dire à une certaine banque, qui ne se trouverait pas en excellente posture: "Nous n'aimons pas à vous faire de nouvelles avances." Je crois que cela est possible.

Q. Les seuls changements faits par la Trésorerie au sujet du taux de l'intérêt ont été vers la baisse?—R. Oui, mais elle peut refuser de faire des avances. Elle est parfaitement libre de prêter ou non; non seulement elle peut changer le taux d'intérêt, mais elle peut refuser les prêts. Cette mesure serait efficace, bien plus sûre que le changement de taux.

[M. Henry-T. Ross.]